

TARIFS Club 2018 – 2019

(adhérents non propriétaires)

Les prestations en rouge : TVA 5.5% Les prestations en noir : TVA 20%

LICENCE FEDERALE

Licence - de 18 ans : 25 €

Licence + de 18 ans : 36 €

Nouveau : droit d'accès et enseignement baby (trimestre)

½ heure par semaine* Par trimestre	Droit d'accès Installations*	Enseignement *	Total trimestre
Baby découverte	120 €	70 €	190 €

* Hors vacances scolaires

Droit d'accès aux installations et enseignements ANNUELS

1 heure / semaine*	Droit d'accès annuel Installations*	Enseignement annuel*	Total annuel
Poussins **	344 €	201 €	545 €
Galop 1 à 3	492 €	288 €	780 €
Galop 4 à 7 + adultes	536 €	314 €	850 €

* Hors vacances scolaires **interruption entre vacances Noël et février

2 heures / semaine*	Droit d'accès annuel Installations*	Enseignement annuel*	Total annuel
Galop 1 à 7	921€	539€	1460 €

* Hors vacances scolaires

	Droit d'accès	Enseignement	Total par séance
Heure supplémentaire	13 €	8 €	21 €

CARTES 10 leçons* et DROITS D'ACCES aux installations

Sans forfait	Droit d'accès Installation	Enseignement	Total
10 séances	221 €	129 €	350 €

* validité 01/09/2018 au 31/08/2019 non prioritaires dans les reprises

AUTRES PRESTATIONS

Pour une séance	Droit d'accès aux installations	La séance	Total la séance
Individuelle	25 €	15 €	40 €
Passager collectif	22 €	13 €	35 €
Challenge	11 €	7 €	18 €

STAGES vacances scolaires et DROITS D'ACCES aux installations

Adhérents	Droit d'accès aux installations	Enseignement	Total
½ journée	19 €	11 €	30 €
Journée	32 €	18 €	50 €

Extérieurs club	Droit d'accès aux installations	Enseignement	Total
½ journée	22 €	13 €	35 €
journée	35 €	20 €	55 €

AUTRES PRESTATIONS

2 essais baby et poussins	30
2 essais G 1 à 7	50
Balade 1h	30
Promenade en main (par poney) 1/2h	10
Anniversaire (par personne) 3h	14
Initiation parents (par séance) 1h30	25
Centre aéré (par personne) 2h	13

PRESTATIONS concours

Engagement (tarif déterminé par le club organisateur)	20 à 30€ environ
Détentes par nos moniteurs pour les clubs	21 ou 36€ si deux tours
Participation au transport Agglomération Grenoble	40€ par équidé

Les droits d'accès et enseignements sont **nominatifs et non remboursables** (les tarifs sont affichés dans la salle de club)

Le règlement peut s'effectuer en plusieurs fois. Tout doit être réglé au 31 décembre 2018

Chaque formule est constituée de prestations dissociables (un droit d'accès et un enseignement).

ABSENCE ET RATTRAPAGE

En cas de d'absence, **prévenue au minimum 24h à l'avance**, possibilité de rattrapage **uniquement** dans la même semaine et en fonction des places disponibles.